
INTRODUCTION

INTRODUCTION

L'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie permet de retracer l'activité récente et les perspectives à court terme des industriels en consignait leur opinion qualitative au mois le mois. Cette enquête porte sur les champs de l'industrie manufacturière, des industries agroalimentaires et des raffineries de pétrole.

Les enquêtes de conjoncture et, notamment, l'enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie, apportent une information irremplaçable pour l'analyse et la prévision de court terme. En effet, les indications fournies par ces enquêtes sur le passé récent sont généralement de très bonne qualité. De plus, et c'est là l'avantage essentiel de cette source d'information, elles sont obtenues très rapidement, plus tôt que les statistiques quantitatives. Les économistes, les prévisionnistes, les décideurs et les journalistes constituent les principaux utilisateurs¹. Enfin, les résultats sont très peu révisés.

L'enquête Industrie répond à une demande qui émane de la sphère publique tant nationale qu'internationale. De même que la plupart des enquêtes de conjoncture de l'Insee, elle appartient au système européen harmonisé des enquêtes de conjoncture. À ce titre, son questionnaire est harmonisé avec ceux de ses partenaires européens. En outre, ses principaux résultats constituent la source française des publications de la Commission européenne concernant les résultats d'enquêtes dans l'industrie des États membres.

Parmi toutes les enquêtes de conjoncture réalisées par l'Insee, l'enquête Industrie est celle qui a connu le moins d'évolutions significatives depuis sa création. Elle a néanmoins fait l'objet d'une rénovation, au début des années quatre-vingt-dix. Depuis 1991, le champ de l'enquête est harmonisé et les entreprises de moins de 20 salariés sont exclues de l'échantillon. À partir de 1991, les occurrences trimestrielles de l'enquête Industrie ont lieu en janvier, avril, juillet et octobre. En juillet 1997, les questions portant sur la demande globale et étrangère ont été simplifiées et de nouvelles questions concernant la compétitivité ont été ajoutées. En janvier 2004, ses questionnaires ont été légèrement modifiés, dans le cadre des progrès de l'harmonisation européenne des enquêtes de conjoncture. À compter de janvier 2004, l'enquête est en outre devenue obligatoire.

La diffusion nationale des résultats de l'enquête est assurée via la Banque de Données Macroéconomiques (BDM) de l'Insee, une publication dans les « *Informations Rapides* » et la mise à disposition de cette dernière sur le site internet de l'Insee (<http://www.insee.fr>).

Le présent volume d'*Insee Méthodes* a pour objet de présenter les principales caractéristiques de l'enquête Industrie. Il comporte en outre une grille d'interprétation de ses résultats.

¹ Pour plus de détail, on pourra se reporter à la fiche technique récapitulative de l'enquête Industrie, en Annexe 1 (point 9).